

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve

**Vice-présidentes**

Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahun-  
Cartierville

**Membres**

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville

M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini  
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Genève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 21 juin 2018

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE180695001**

**Accorder 16 contrats d'élimination, de collecte / transport et de collecte / transport / élimination de matières résiduelles aux firmes : RCI Environ. Div. WM Québec inc. (Laval), RCI Environ. Div. WM Québec inc. (Longueuil), Recyclage Notre-Dame inc., Services MATREC inc., Environnement Routier NRJ inc., Derichebourg Canada Environnement inc., Col Sel Transit inc., RCI Environ. Div. WM Québec inc., Enviro Connexions F.A. et Entreprise Multi PM inc. pour des durées de 20, 22, 24½, 58, 59 et 60 mois. Dépense totale de 115 909 638 \$ taxes incluses - Appel d'offres public # 18-16439 - 12 soumissionnaires - Ajuster la base budgétaire du Service de l'environnement, à compter de l'année 2020, tel qu'indiqué dans les aspects financiers du dossier.**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE180695001**

Accorder 16 contrats d'élimination, de collecte / transport et de collecte / transport / élimination de matières résiduelles aux firmes : RCI Environ. Div. WM Québec inc. (Laval), RCI Environ. Div. WM Québec inc. (Longueuil), Recyclage Notre-Dame inc., Services MATREC inc., Environnement Routier NRJ inc., Derichebourg Canada Environnement inc, Col Sel Transit inc., RCI Environ. Div. WM Québec inc., Enviro Connexions F.A. et Entreprise Multi PM inc. pour des durées de 20, 22, 24½, 58, 59 et 60 mois. Dépense totale de 115 909 638 \$ taxes incluses - Appel d'offres public # 18-16439 - 12 soumissionnaires - Ajuster la base budgétaire du Service de l'environnement, à compter de l'année 2020, tel qu'indiqué dans les aspects financiers du dossier.

À sa séance du 23 mai 2018, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrats de plus de 10 M\$ (Recyclage Notre-Dame, Enviro Connexions et RCI Environnement);*
- *Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lesquels les adjudicataires en sont à leur troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent (Enviro Connexions, Services Matrec et Col Sel Transit);*
- *Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire (Services Matrec, Enviro Connexions et Environnement routier NTJ);*
- *Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme (Enviro Connexions, RCI Environnement).*

Le 6 juin 2018, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'environnement ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont constaté qu'il n'était pas facile de s'y retrouver, au premier coup d'œil, dans ce dossier. Ils ont bien compris toute la complexité de conjuguer les différents éléments mesurés par le Service pour déterminer les meilleures offres pour les divers territoires couverts.

Ils ont soulevé plusieurs questions sur l'harmonisation et l'équité des services de collecte et de transport. Les réponses obtenues du Service ont été jugées satisfaisantes, bien que techniquement très complexes.

Ils ont bien compris que le présent dossier reposait sur une optimisation des éléments et du processus d'appel d'offres mis en place en 2015. Ils ont salué les efforts de rationalisation des coûts et d'augmentation réelle de la compétitivité entre les entreprises, par l'intégration d'un seul appel d'offres pour la collecte, le transport et l'élimination dans un nombre significatif d'arrondissements.

Enfin, les membres ont invité le Service à poursuivre ses efforts, pour faire en sorte de rendre ce dossier fort complexe plus facile à comprendre.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'environnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :*

- *Contrats de plus de 10 M\$ (Recyclage Notre-Dame, Enviro Connexions et RCI Environnement);*
- *Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lesquels les adjudicataires en sont à leur troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent (Enviro Connexions, Services Matrec et Col Sel Transit);*
- *Contrats de biens et services d'Une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire (Services Matrec, Enviro Connexions et Environnement routier NRJ);*
- *Contrats de biens et services d'Une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme (Enviro Connexions, RCI Environnement).*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE180695001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**